



Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le 01 07 2024

ID : 056-215600834-20240627-D202406011-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 juin 2024

Objet de la délibération

POLITIQUE DE LA VILLE : APPEL A PROJET 2024

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Lisenn LE CLOIREC pouvoir à Valérie MAHÉ , André HARTEREAU pouvoir à Philippe PERRONNO , Roselyne MALARDÉ pouvoir à Joël TRÉCANT , Jean-François LE CORFF pouvoir à Claudine CORPART , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Yves DOUAY pouvoir à Pascal LE LIBOUX , Alain HASCOËT pouvoir à Jacques KERZERHO , Julien LE DOUSSAL pouvoir à Julian PONDAVEN , Alain LARRIVÉ pouvoir à Fabrice LEBRETON .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Anne-Laure LE DOUSSAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

POLITIQUE DE LA VILLE : APPEL A PROJET 2024

Rapporteur : Nadia SOUFFOY

En conformité de la programmation des crédits Politique de la Ville suite à l'appel à projets 2024, il convient de verser aux organismes et partenaires les subventions afférentes validées lors du Comité des financeurs du Contrat de Ville du 22 mai 2024.

| PORTEUR | ACTION | SUBVENTION VILLE |
|--------------------------------------|--|-------------------------|
| STETHO'SCOP | Développer une démarche participative au santé au sein du QPV d'Hennebont pour et avec les habitant.e.s concernés | 1 000€ |
| SESAM | Promouvoir une dynamique territoriale de soutien à la parentalité de proximité à Hennebont | 1 000€ |
| COMPAGNONS BATISSEURS | Accompagner les habitants des quartiers prioritaires à l'amélioration de leur logement et à la réalisation d'actions collectives partenariales | 1 500€ |
| OPTIM'ISM Collectif Syklett | Développer la mobilité à vélo | 500€ |
| REEMPLOI SOLIDAIRE POUR L'HABITAT | Les rendez-vous des valoristes | 500€ |
| CORDEE CORDAGE | « NCEUDS...Se transformer » L'adolescence, une métamorphose à accueillir | 3 000€ |
| | Larguer les amarres ou prendre de la hauteur | 3 000€ |
| LANESTER CANOE KAYAK CLUB | Découverte des sports de pagaies | 500€ |
| J'AI VU UN DOC | Journal de quartier vidéographique | 1 500€ |
| POIGNEE DE MOTS | Lutte contre l'illettrisme | 500€ |
| DEFIS | Accompagnement des habitants à la réparation numérique, sensibilisation et découverte de nouvelles pratiques numériques | 1000€ |
| OPTIM'ISM | Aux herbes citoyen.nes ! | 800€ |
| DYKTIA | Soutien à la parentalité numérique | 1000€ |
| ESPACE SATORI | Actions citoyennes | 1000€ |
| EPSM CHARCOT | Prévention en santé mentale | 1000€ |
| CHOUETTE'COP | Promouvoir la culture via la lecture et le réemploi | 1 300€ |
| TRIO'S | Classe transplantée « Vivre et chanter la mer ! » | 200€ |
| | Sauvage – résidence de recherche | 1 000€ |

| | | |
|---------------------|--|----------------|
| | artistique | |
| THEATRE A LA COQUE | Résidence en milieu scolaire | 500€ |
| GVHTT | Sensibilisation à la cyberviolence par le tennis de table | 500€ |
| HLHB | Présence hebdomadaire/stages/fête de quartier/Estivales/Soirée handball | 1 000€ |
| ONE PEOPLE ONE LOVE | Kerihouais bouge-toi ! | 1 000€ |
| OUEST KAMALA YOGA | Ateliers sonores et sensoriels pour créer la détente, de la relaxation, du bien-être | 1 000€ |
| UFOLEP | Sport pour les jeunes du quartier | 1 000€ |
| | UFOBABY | 1 200€ |
| AGORA | Route de l'emploi | 1 500€ |
| BGE | CitésLab | 500€ |
| MISSION LOCALE | Plus vite, plus haut, plus fort à Keriou Ker | 1 000€ |
| TOTAL | | 29 500€ |

Les subventions sus citées sont celles octroyées par la ville d'Hennebont.

S'agissant des sommes positionnées par la CAF, lors de la programmation 2024, il appartiendra à la ville de reverser les subventions aux associations concernées dès la notification officielle parvenue.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la proposition du Comité des financeurs,
Vu l'avis du Bureau Municipal en date des 3 et 17 juin 2024
Vu l'avis de la Commission « Vie » en date du 11 juin 2024,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le versement des sommes octroyées par la Ville aux associations et aux organismes bénéficiaires,
- **DIT** que la dépense sera inscrite aux comptes 65748 et 657381,
- **ACTE** qu'il conviendra ultérieurement de reverser les subventions octroyées par la CAF aux associations dès lors que la notification sera parvenue.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération, et 1 non votant (Laure LE MARÉCHAL),

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr